

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/01/22/01016-20090122ARTFIG00687-un-taux-d-erreurs-siderant-dans-le-fichier-policier-stic-.php>

«UN TAUX D'ERREURS SIDERANT» DANS LE FICHER POLICIER STIC

Samuel Laurent (lefigaro.fr)

22/01/2009 | Mise à jour : 21:18.

Un rapport dénonce une gestion calamiteuse du fichier de renseignements de la police. Seules 17% des fiches des personnes mises en cause seraient exactes.

Vingt-huit millions de victimes, cinq millions de mis en cause... Le **fichier Stic** (Système de traitement des infractions constatées) utilisé par la police recense au total 36 millions de procédures et de données personnelles sur les Français. Et des centaines de milliers d'erreurs, selon la Commission nationale informatique et libertés (Cnil), qui publie un rapport au vitriol sur ce fichier au terme de 18 mois d'enquête.

Erreurs de saisie, «manque de rigueur» dans la consultation, «absence quasi systématique» de mise à jour, les chiffres et les conclusions de l'enquête de la Cnil sont accablants. Selon elle, le fichier Stic n'est quasiment jamais mis à jour lorsqu'une affaire est classée sans suite ou une personne mise hors de cause.

Précisément, seuls 0,5% des non-lieux sont notifiés dans le fichier, 7% des acquittements, 21% des décisions de classement sans suite et 31% des relaxes. Ce qui signifie en pratique que des personnes innocentées par la justice sont toujours considérées comme suspectes par le fichier central de la police. ([lire l'intégralité du rapport en pdf](#))

«Des conséquences sociales considérables»

«On se retrouve avec un taux d'erreur sidérant. Il y a là quelque chose d'anormal, d'absolument critiquable», dénonce le président de la Cnil, Axel Türk. Ce qui est, selon lui, d'autant plus grave que «le Stic a **des conséquences sociales considérables**». Notamment pour des postulants à des emplois «sensibles» (dans des aéroports, des centrales nucléaires...) qui nécessitent une enquête administrative et risquent le refus d'embauche pour des faits dont elles sont innocentes. Toujours selon Axel Türk, un million d'emplois sont concernés.

Des informations qui sont, dans l'immense majorité des cas, fausses. La Cnil a effectué une série de demandes d'accès à des fiches individuelles. Il en ressort que «seules 17% des fiches de personnes mises en cause étaient exactes». Si Axel Türk ne remet pas en cause l'existence du fichier policier, il met en garde François Fillon, à qui il a remis ce rapport : «Je m'inquiète davantage du Stic que d'Edvige».

Plus préoccupant peut-être, l'absence de sécurisation du fichier. Officiellement, seuls 100.000 fonctionnaires sont habilités à le consulter. Ce qu'ils font plus de 21 millions de fois par an. Mais aucun système n'est en place pour contrôler qui interroge la base de données ni dans quel cas.

Suite à **plusieurs affaires**, il s'avère que le Stic est devenu un moyen lucratif d'améliorer ses fins de mois pour **d'anciens policiers, voire des fonctionnaires en activité, qui vendent les informations** à des sociétés ou **des particuliers désireux d'avoir des renseignements sur une personne.**

L'alerte de la Cnil survient au moment où le fichier Stic est **en cours de fusion avec son équivalent dans la gendarmerie, Judex**, pour former une seule base de données, Ariane. Le Parti socialiste a fait part de sa «plus vive préoccupation» et demande au gouvernement de mettre en place les recommandations émises par la Cnil.